

Présentation. La *forme* d'un texte : l'exemple racinien

Christine Noille



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rhetorique/90>
DOI : 10.4000/rhetorique.90
ISSN : 2270-6909

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

ISBN : 978-2-84310-255-4

Référence électronique

Christine Noille, « Présentation. La *forme* d'un texte : l'exemple racinien », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 1 | 2013, mis en ligne le 12 novembre 2013, consulté le 12 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rhetorique/90> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhetorique.90>

Ce document a été généré automatiquement le 12 septembre 2020.



Les contenus de la revue *Exercices de rhétorique* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Présentation. La forme d'un texte : l'exemple racinien

Christine Noille

Cinquante ans après Barthes, et peut-être d'après Barthes : nous nous retrouvons une fois encore Sur Racine, nous livrant à quelques exercices de lecture qui s'inscrivent donc dans ce qu'on appelle globalement la rhétorique — la rhétorique, toujours là, depuis un certain Aide-mémoire paru dans la même décennie, toujours vive, dans les questionnements et les propositions que nous ne cessons de poser au texte, toujours à venir, dans les recompositions théoriques que nous ne manquerons pas les uns ou les autres de (re)formuler. On peut dire — il me plaît aujourd'hui de pouvoir dire — que nous n'en finissons pas d'interroger la rhétorique comme Roland Barthes n'a cessé d'interroger Racine, avec comme seule règle objective de publier notre système de lecture — « étant entendu qu'il n'en existe pas de neutre¹ »
Grenoble, février 2012.

1 Dans *La Forme d'une ville*, Julien Gracq écrivait :

Habiter une ville, c'est y tisser par ses allées et venues journalières un lacis de parcours très généralement articulés autour de quelques axes directeurs².

2 Mais qu'est-ce que la *forme* d'un texte ? Non pas la surface et l'apparence contre ce qui serait de l'ordre de l'essentiel, quelque part « au cœur ». Non pas l'instrument et le médium (linguistique, verbal, énonciatif...) contre ce qui serait le matériau solide de la signification. Non pas même la manière dont une pratique scripturale s'individualise. Mais quelque chose de plus mouvant et de plus décisif, peut-être : la façon dont une lecture et/ou une écriture marque, construit un dispositif textuel (construit le texte en dispositif, le cadastre, le repère), ou, ce qui revient au même, la façon dont un dispositif textuel est activé, calculé, dans une dynamique³. Une histoire d'*allées et venues* en somme, un *lacis de parcours*, comme nous le dit Gracq, dont il est vrai également qu'ils sont très généralement articulés autour de quelques axes directeurs.

- 3 Quelles formes prennent alors nos parcours dans le texte racinien ? Quelles compositions possibles dessinent-ils ? Quels en sont les axes, les croisements, les nœuds ?
- 4 Bien des configurations peuvent être modulées par les lecteurs et, de droit, les lectures possibles sont en nombre infinies. En proposant ici comme clef d'entrée dans le texte racinien la question de sa *rhétoricité*, en donnant aux auteurs des communications comme figure imposée d'analyser les œuvres comme *déploiement d'une parole*, nous avons fait le pari qu'il y aurait un intérêt et peut-être un gain en terme de savoir, de connaissance de *Racine*, à confronter et à faire dialoguer entre eux sur un corpus restreint des exercices critiques d'inspiration et de méthodologie à la fois mêlées et diverses (herméneutique, stylisticienne, historienne, rhétoricienne...). Peut-être pourrions-nous alors voir se dégager quelques grandes avenues, peut-être pourrions-nous progresser dans l'établissement de la cartographie des terres raciniennes.

1.

- 5 Au vu du dossier que nous avons rassemblé, deux impressions dominant : la variété des diagnostics sur le mal racinien — puisque mal il y a, comme nous le verrons — et l'étonnante *convergence* des auteurs sur quelques lieux / nœuds du texte où semble donc se décider et se jouer le pari de ces lectures. Ou pour le dire autrement, si les interprétations sont plurielles quant aux usages de la parole et du discours dans les pièces de Racine, elles s'accordent cependant toutes pour se focaliser sur quelques scènes : l'adresse de Jocaste aux deux frères ennemis dans *La Thébaïde* (IV, 3), la confrontation des deux monstres sacrés Agrippine et Néron dans *Britannicus* (IV, 2), la rébellion de Monime contre Mithridate dans la pièce éponyme (IV, 4), ou encore deux imprécations, celle de Clytemnestre dans *Iphigénie* (V, 4), celle d'Athalie dans la pièce éponyme (V, 6).
- 6 Qu'ont-elles donc de prototypique, ces joutes oratoires, et avec elles, bien d'autres scènes qui se mettent ensuite à leur ressembler, les réfléchissent, les modulent et les recourent, jusqu'à établir, entre elles toutes, une première approche de la *cohérence* racinienne ? Y est explicitement thématisé ce qu'il faut bien nommer un *dysfonctionnement* de la parole, que l'on peut décrire en deux temps.
- 7 Premier temps, Racine y déploie et y exhibe une technique oratoire puissante aux enjeux forts (c'est Jocaste exhortant les ennemis à s'entendre, c'est Agrippine se défendant contre Néron, c'est Mithridate reprochant à Monime son désamour, c'est Clytemnestre déroulant les ressources verbales de la malédiction). Disposé en une ou plusieurs tirades, chacun de ces développements exemplifie un des genres répertoriés de l'argumentation, la *conciliatio* (ou discours de (ré)conciliation), la *purgatio* (ou discours de disculpation), l'*expostulatio* (ou discours de remontrances sans rupture d'alliance), l'*exprobratio* (ou reproches véhéments).
- 8 Deuxième temps, Racine y met en scène l'inefficacité et peut-être même l'inanité de la parole persuasive, à travers la résistance, l'insensibilité faudrait-il dire, du destinataire à la force des arguments adverses et le congé qu'il donne non pas simplement aux arguments (ce serait alors une réfutation), mais au fait même d'argumenter, de débattre : c'est Étéocle balayant comme des simagrées le rituel des exhortations de Jocaste aux embrassements, c'est Néron dénonçant l'abus de pouvoir dans les

protestations d'Agrippine, c'est Monime refusant tout reproche et rompant l'idée même d'alliance, c'est le Dieu d'Israël fixant un sens préfiguratif non maîtrisé par les acteurs humains, c'est enfin Clytemnestre seule, sans aucune prise sur la logique dramatique. Tant et si bien que la scène, marquée par une entrée en force de Jocaste, d'Agrippine, de Mithridate, d'Iphigénie, d'Athalie, se solde par leur défaite (dans le cas de Jocaste et de Mithridate), par leur mise au pas (dans le cas d'Agrippine, subordonnée de fait à la clémence et au bon vouloir de Néron), par le hors-jeu où la situation de réception les met (pour Athalie comme pour Clytemnestre).

- 9 Toutes les analyses de ce dossier le disent à leur façon : la *rhétoricité* de la parole sur la scène racinienne est à la fois surexposée — incontournable (voir la relecture de la stylistique spitzérienne par Anne Régent) — et comme *inactivée*.

2.

- 10 Mais que faire alors de ce repérage, qui est en même temps plus de l'ordre de la focalisation sur un motif (dans la mesure où le texte lui-même le prend comme objet de la représentation) que de la reconstitution critique ? C'est ici que j'avancerai quelques propositions sur ce dont cet axe de lisibilité est le marqueur, afin de progresser dans l'élucidation d'une formule pouvant rendre compte du texte racinien. J'ajouterai que je n'irai guère plus loin dans le constat et qu'en tout cas, je m'abstiendrai d'en faire à mon tour une quelconque interprétation : j'essaierai tout au plus de remonter en amont, c'est-à-dire sur ce que ce constat implique quant au dispositif qui nous est donné à voir et à concevoir, à entendre et à comprendre.
- 11 Et pour le dire d'emblée, tout se passe comme si la mise en œuvre de la parole dans les textes de Racine s'effectuait en relation avec une idée générale concernant les fonctionnements discursifs, comme si le texte racinien jouait sur un horizon d'attente quant à ce que parler veut dire, bref, comme si la parole racinienne s'élaborait par rapport à ce qu'il est convenu d'appeler un modèle de lecture et d'interprétation de la parole oratoire. Plus précisément, notre première hypothèse sera la suivante : Racine prend comme règle du fonctionnement *normal* de la parole, le discours argumentatif à visée persuasive, c'est-à-dire un modèle qui associe la parole à la décision (à l'action) et fait de l'argumentation le moyen d'un engagement — qu'elle soit interpellation ou réplique, inaugurale ou en réponse, qu'elle permette d'accuser ou de défendre, de conseiller ou de mettre en garde, de blâmer ou de louer.
- 12 Après ce que nous venons de rappeler cependant un peu plus haut, concernant les démonstrations raciniennes d'impuissance oratoire, cette hypothèse peut paraître paradoxale si l'on ne va pas jusqu'au bout de sa logique. Que disons-nous en effet ? Rien de plus que ceci (mais rien de moins) : il existe un modèle de fonctionnement rhétorique de la parole comme discours efficace, finalisé sur l'action, modèle historiquement daté, commun à la fois au public et à l'auteur, et qui sert de *norme* (et de norme uniquement) pour la mobilisation et le repérage de la parole dans le corpus racinien. Et les parcours textuels se déploient alors *par rapport* à cette idée régulatrice, sur le mode de l'*écartement* et de la *déception* bien plus souvent que sur le mode de la *fidélité* (même s'il existe aussi des scènes qui maintiennent jusqu'au bout un fonctionnement rhétorique « normal », sans dénonciation ni congé : l'entrevue entre Burrhus et Néron, Acte IV, scène 3, en est un exemple évident). Nous ajouterons (simplement) que Racine non seulement construit la parole dramatique *en référence* à

cette attente globalement rhétorique sur ce que parler veut dire (en jouant sur toute la gamme des modalités, de la fidélité à l'éloignement et à la contestation), mais qu'il lui arrive d'inscrire cette référence et sa contestation au cœur même de la fiction comme enjeu central d'un certain nombre de scènes pour cela prototypiques.

13 C'est donc de cela même qu'il est question dans les articles que l'on va lire. Le modèle lectorial du discours argumentatif persuasif a surtout été utilisé par la critique non pas pour établir le schéma des variations que la textualité racinienne lui fait subir, mais pour repérer et mettre en série (en réseau) les seuls cas de distanciation maximale, c'est-à-dire un ensemble d'éléments textuels qui s'en écartent jusqu'à converger dans le sens de l'invalidation du rhétorique :

- Au niveau de la scène (au sens d'unité inférieure à l'acte), on peut repérer tout ce qui, dans l'écoute et la réaction, échappe au pouvoir de l'argumentation (comme l'approfondit l'étude de Delphine Reguig) ;
- Au niveau inférieur de la tirade, il est également possible dès lors de repérer tout ce qui dans le dispositif argumentatif dysfonctionne et s'écarte de la composition attendue dans le genre discursif auquel il renvoie. On pense ici à la faiblesse ou même à l'absence des parties du discours prenant normalement en charge et explicitant le point de vue du destinataire, en particulier les exordes et les réponses aux objections (et nous renvoyons ici à l'article de Francis Goyet). Tant et si bien qu'il est tout aussi possible de voir les argumentaires comme des *discours manqués* que comme des machines oratoires virtuoses ; et qu'il est même légitime, par le déni et l'insouciance du destinataire dont témoignent ces dysfonctionnements maximaux, de plaider de façon plus radicale et dans des situations extrêmes comme celles qui ont été précisément répertoriées, pour une *absence* pure et simple de *discours* au sens rhétorique du terme, c'est-à-dire de dispositifs oratoires complets à visée persuasive (comme l'analyse Gilles Declercq quand il rappelle l'incomplétude fondamentale de la rhétoricité strictement textuelle).
- Au niveau supérieur de l'agencement même des actes enfin, des dysfonctionnements ont pu être analysés (je pense ici aux analyses de Michel Charles sur *Bérénice*⁴), qui vont dans le sens d'une pluralisation des structures : soit qu'ils partitionnent à l'intérieur des actes des sous-ensembles détournés de la progression argumentative, soit qu'ils confrontent des personnages ne communiquant pas dans des dispositifs de *malentendus* — et l'on songe bien évidemment, avec Delphine Denis, au *malentendu* terrible, irréductible, des acteurs humains ignorant le sens en dernière instance de l'imprécation d'Athalie (V, 6) prononcée sous le regard de Dieu.

3.

14 On se souviendra alors que Charles voit dans ces écarts et ces ajustements un des ressorts du jeu structural que les classiques entretiennent avec la cohérence, avec l'idée d'unité. L'hypothèse est ici que le dysfonctionnement est le symptôme — on ne quitte décidément pas le registre du pathologique — d'une concurrence structurelle, et plus généralement d'un recouplement entre deux réseaux possibles, entre deux parcours et deux mises en convergence possibles des éléments textuels: il est un nœud et un carrefour. Ce qui suppose que les tirades, les scènes ou les ensembles qui font référence sur le mode de la dénégation au modèle de la parole rhétorique efficace, constituent une série qui s'organise également par rapport à un autre modèle possible, par rapport

à une autre idée et une autre attente sur ce que la parole veut dire. Ce sera là notre deuxième proposition.

- 15 Il me semble en effet qu'on peut tout autant défendre l'idée que la parole racinienne s'élabore et se perçoit par rapport à un modèle qui rapporte la parole à l'*intention* (et non à la *décision*) et fait de l'énoncé une *exposition* de soi. Tout se passe en effet comme si Racine prenait comme règle alternative pour le fonctionnement normal de la parole, la parole explicative à visée déclarative (qualificatif que je reprends aux juristes, au sens de déclaration d'intention). Si le premier modèle de la parole argumentative à visée persuasive s'ancrait historiquement dans la culture *rhétorique*, le second modèle s'ancre dans la culture *exégétique* (au sens où l'entend l'herméneutique juridique⁵), laquelle ramène la parole au couple littéral / intentionnel et inscrit à la fois la rédaction et la réception dans une stratégie de voilement et / ou de dévoilement de l'intention à l'origine du texte.
- 16 Si l'on reprend notre série de dysfonctionnements, il apparaît alors sans trop de difficultés que les trois scènes prototypiques que nous avons répertoriées voient explicitée et imposée par les destinataires la référence au modèle exégétique. Étéocle, Néron ou Monime questionnent l'intention à l'origine des paroles, ils interprètent la mobilisation d'une argumentation comme stratégie de leurre et de voilement des volontés. Même référence à ce modèle exégétique de la parole comme signe et même mise à l'écart du modèle rhétorique de la parole comme acte dans les tirades oratoires dysfonctionnelles : le déficit discursif des éléments liés à la visée pragmatique (exordes, réfutations) s'y accompagne d'une *hypertrophie* de la *narratio* : simple relation des faits qui peuvent aider à la conviction dans la rhétorique persuasive, la *narratio* devient dans les dispositifs raciniens de parole un élément clef de *signification* de soi, qu'elle soit au centre des tirades d'aveu (*narrationes* des circonstances où naquit l'amour, avec Néron en II, 2 ou Xipharès en I, 2...) ou au centre de tirades déclaratives politiques, où l'exposition (éminemment contrôlée) du moi est au service d'une imposition de sa puissance (*narrationes* auto-glorificatrices d'Agrippine en IV, 2 et plus encore de Mithridate dans son extraordinaire déclaration d'intention en III, 1). Même référence enfin à ce modèle de la parole et de l'être entier comme signes dans les scènes détournées de la progression persuasive, qu'elles soient confidences (dévoilement de l'intériorité) ou malentendus (divorce des intentionnalités et obscurité de la lettre des énoncés).
- 17 Deux modèles historiques viennent ainsi structurer le fonctionnement discursif du théâtre racinien : la parole comme acte, la parole comme signe. Ces deux modèles ouvrent chacun une voie d'entrée et de lisibilité, de convergence et de mise en réseau d'un certain nombre d'éléments du dispositif langagier ; c'est en référence à ces principes de régulation que s'établit une typologie des écarts et des variations ; enfin, leur chevauchement et leur recoupement donnent lieu à ces séries de dysfonctionnements, d'écartement maximal et de changement de modèle que nous n'avons cessé d'approfondir.

4.

- 18 Mais pas tout à fait encore : il nous reste un dernier pas à franchir. Pour reprendre l'image gracquienne, je dirai que je viens d'établir deux réseaux possibles dans le fonctionnement de la parole racinienne, un premier réseau structuré autour du modèle

rhétorique, un deuxième autour du modèle exégétique. Reste à se prononcer sur les modalités de leurs recouvrements, de leurs chevauchements, de leurs relais, ce qui nous donnera précisément la forme même du texte, c'est-à-dire la formule selon laquelle il négocie ses changements d'équilibre et ajuste son dispositif.

- Vous ? [...] Vous l'aimez ? [Narcisse, *Britannicus*, II, 2]
- Vous Seigneur ? [...] Vous ! [Junie, *Britannicus*, II, 3]
- Quoi le Roi... [Monime, *Mithridate*, V, 4]

- 19 De façon quasi caricaturale ici nous est donnée la formule des ajustements : non sur le mode musical de l'atténuation et de la progressivité, de la reprise et de l'abandon ; mais sur le mode direct et brutal de la rupture et de la surprise, du renversement littéralement étonnant, du coup de théâtre qui est aussi coup de tonnerre : ce qui marchait ne marche plus, le modèle instauré et dont on attendait la poursuite est d'un seul coup évacué. La formule de l'ajustement, c'est le paradoxe. Notre dernière proposition sera donc la suivante : Racine négocie la dynamique de sa structure textuelle selon un processus paradoxal qui consiste à susciter la référence à un modèle pour en établir l'attente et à établir l'attente pour mieux la décevoir.
- 20 Les modalités de cette formule paradoxale de l'ajustement structurel sont multiples : attente de la stratégie de persuasion et de son efficacité à l'orée des scènes dont l'enjeu argumentatif a été thématiqué : et dénonciation paradoxale de l'intérêt argumentatif au nom d'une autre attente, qui prend le relais, concernant la lisibilité des intentions (*La Thébaïde*, IV, 3 ; *Britannicus*, IV, 2 ; *Mithridate*, IV, 4), concernant les effets de la théâtralité (*Iphigénie*, V, 4), concernant le déchiffrement d'une préfiguration christique (*Athalie*, V, 6). Attente, encore, du dispositif probatoire à l'orée des discours persuasifs (de Jocaste, Agrippine ou Mithridate) et déséquilibre des parties du discours (faiblesse de l'exorde et de la réfutation, hypertrophie de la narration...) qui reverse la parole dans un autre modèle, celui de la déclaration d'intention. Attente, enfin, d'un déroulement de l'histoire et d'une progression de l'intrigue (par mobilisation d'un canevas) et évacuation cavalière du canevas initié au profit d'un autre canevas au niveau de l'agencement et de l'ajustement des actes.
- 21 Je me contenterai de gloser ce dernier point pour finir : car je crois que c'est dans cette série des ajustements paradoxaux que l'on peut faire référence à l'art racinien de mobiliser différents modèles d'intrigues et à la façon rapide voire brutale dont ils sont habituellement congédiés. C'est ainsi que *Mithridate*, par son titre même (qui réfère à un personnage historique bien identifié au XVII^e siècle, comme ayant combattu jusqu'au bout contre l'envahisseur romain), instaure l'attente d'un canevas héroïque (le canevas du résistant glorieux dans sa défaite : pensée ingénieuse fécondant l'invention de l'intrigue, comme le montre l'article de Jean-Yves Vialleton), la déçoit dès l'*incipit* (« Mithridate est mort », v. 2), et mobilise ensuite d'autres canevas qui vont repousser et retarder jusqu'à l'acte V, scène 4, la mise en place du canevas que le titre laissait attendre. L'art racinien de l'*intrigue suspendue* passe par une pluralisation des canevas selon un schéma de progression par liquidation.

5.

- 22 Pour finir tout à fait, je dirai qu'il n'y a pas une parole racinienne, s'élevant face à la nuit dans le silence, pas plus qu'il n'y a une intrigue systématique piégeant le héros dans une machine infernale ni un développement oratoire orchestré dans un discours

monolithique : il n'y a que des cohérences momentanées, des dispositifs temporairement stabilisés, des régulations instables ; il y a surtout toute une technique de l'*attentio* déceptive, une façon de ne pas ajuster ni négocier autrement que par le renversement le passage d'un modèle régulateur à un autre, bref un art du *mirabile* que notre français traduit autant par *admiration* que par *merveille*.

23 La forme du texte racinien, c'est un *jardin aux sentiers qui bifurquent*.

NOTES

1. Hommage à R. Barthes, *Sur Racine*, Paris, Seuil, 1963 ; rééd. dans *Œuvres complètes II*, Paris, Le Seuil, 2002, p. 194 pour la citation, en conclusion de « Histoire et littérature: à propos de Racine » (initialement paru dans *Annales. Économie, Société, Civilisations*, 1960, vol. 15, n° 3, p. 524-537) ; et R. Barthes, « L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire », *Communications*, 16, 1970, p. 172-223.

2. J. Gracq, *La Forme d'une ville*, Paris, Corti, 1985, p. 2.

3. L'analyse qui est esquissée ici se veut en quelque sorte un commentaire en situation du récent article de Michel Charles, « Trois hypothèses pour l'analyse, avec un exemple », dans *Poétique* 164, nov. 2010, p. 417. Pour une analyse approfondie de l'article, voir Ch. Noille, « Sur un exemple de Michel Charles ou comment composer (avec) des textes », *Poétique* 169, févr. 2012, p. 97-115.

4. M. Charles, *Introduction à l'étude des textes*, Paris, Seuil, 1995, p. 283 sq.

5. Pour une synthèse sur l'exégèse juridique dans sa double acception d'interprétation grammaticale du sens littéral et d'interprétation de la *volonté* du législateur (ou du testamentaire), voir A. Mailher de Chassat, *Traité de l'interprétation des lois*, Paris, 1822 (accessible sur le site web Google Livres) ; sur sa différenciation au cours du XIX^e siècle avec une autre interprétation, l'interprétation finaliste des lois (par rapport aux fins et aux valeurs qui les légitiment), voir *La Découverte du sens en droit*, F. Paychère éd., Stuttgart, Steiner (*ARSP-Beiheft*, n° 48), 1992.

AUTEUR

CHRISTINE NOILLE

Univ. Grenoble-Alpes, RARE – Rhétorique de l'Antiquité à la Révolution